### REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **EPCI - CC GASCOGNE TOULOUSAINE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20002362000087

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: BA ESPECHE (3)

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

1 - Informations generales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
500 C 100 C	0.730
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	ia
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC GASCOGNE TOULOUSAINE BA ESPECHE	BP 2021	
	I – INFORMATIONS GENERALES		1
INFORMA	TIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de

l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE			A1		
	FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 570 353,00	2 502 919,71		
	+	+	1+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 67 433,29		
5	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 570 353,00	2 570 353,00		
		INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 456 080,00	2 977 127,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)		
S	(2)	88 305,45	0,00		
F	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 544 385,45	2 977 127,00		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 114 738,45	5 547 480,00		

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	71 400,00	0,00	181 724,00	181 724,00	181 724,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	71 402,00	0,00	181 726,00	181 726,00	181 726,00
66	Charges financières	13 322,14	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	84 724,14	0,00	193 226,00	193 226,00	193 226,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	53 504,00	ATTENDED TO STATE OF THE PARTY	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 188 306,00		2 377 127,00	2 377 127,00	2 377 127,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 241 810,00		2 377 127,00	2 377 127,00	2 377 127,00
	TOTAL	1 326 534,14	0,00	2 570 353,00	2 570 353,00	2 570 353,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00	
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CLIMILI FES	2 570 353 00	

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	941 640,00	941 640,00	941 640,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	0,00	0,00	941 640,00	941 640,00	941 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	205 199,71	205 199,71	205 199,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	1 146 839,71	1 146 839,71	1 146 839,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 252 506,00		1 356 080,00	1 356 080,00	1 356 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	1 252 506,00		1 356 080,00	1 356 080,00	1 356 080,00
	TOTAL	1 252 506,00	0,00	2 502 919,71	2 502 919,71	2 502 919,71

	π.
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	67 433,29
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 570 353,00

		))	II sagit
A	UTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspo
D	ÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 021 047,00	dépense
	D'INVESTISSEMENT (6)		du capit
	Liverstance instruction in Accessmin visited MCCN 192 New Co.		de l'étab

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres ses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement ital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou ablissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>o</sup> (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 252 506,00		1 356 080,00	1 356 080,00	1 356 080,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 252 506,00		1 356 080,00	1 356 080,00	1 356 080,00
	TOTAL	1 252 506,00	0,00	2 456 080,00	2 456 080,00	2 456 080,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	S 2 544 385,45

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	99 001,45	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	99 001,45	0,00	600,000,00	600 000,00	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	des recettes réelles d'investissement	99 001,45	0,00	600 000,00	600,000,00	600 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	53 504,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 188 306,00		2 377 127,00	2 377 127,00	2 377 127,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	des recettes d'ordre d'investissement	1 241 810,00		2 377 127,00	2 377 127,00	2 377 127,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	1 340 811,45	0,00	2 977 127,00	2 977 127,00	2 977 127,00

	17.4
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 977 127,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	1 021 047,00
FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée,
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li li
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	181 724,00		181 724,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00		2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	11 500,00	0,00	11 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		2 377 127,00	2 377 127,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
De	épenses de fonctionnement – Total	193 226,00	2 377 127,00	2 570 353,00

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
ш		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 570 353,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29 39	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7)	00,0 00,0 00,0 00,0 00,0 00,0 00,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)	O STATE OF THE PARTY OF THE PAR	0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3 020	Stocks Dépenses imprévues	0,00 0,00	1 356 080,00	1 356 080,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 100 000,00	1 356 080,00	2 456 080,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	88 305,45
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 544 385,45

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	941 640,00		941 640,00
71	Production stockée (ou déstockage)		1 356 080,00	1 356 080,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	205 199,71	0,00	205 199,71
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 146 839,71	1 356 080,00	2 502 919,71

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	67 433,29
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 570 353,00

TOTAL INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 0,00 0,00 10 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 600 000.00 600 000,00 0,00 budgétaires) 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 (6) 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0.00 0,00 0,00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 0,00 Immobilisations corporelles 21 0,00 Immobilisations reçues en affectation 0,00 22 (7) 0,00 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 23 0,00 0.00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 0,00 0,00 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 481 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (4) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (4) 0,00 0.00 2 377 127,00 0.00 2 377 127,00 3... Virement de la sect° de fonctionnement 021 0,00 0,00 024 Produits des cessions d'immobilisations 0,00 0.00 600 000,00 2 377 127,00 2 977 127,00 Recettes d'investissement - Total

0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
+	
0,00	AFFECTATION AU COMPTE 1068
=	4
2 977 127,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir fiste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

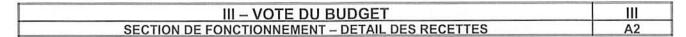
III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	71 400,00	181 724,00	181 724,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	4 750,00	11 030,00	11 030,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	14 200,00	14 200,00	14 200,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	50 000,00	153 574,00	153 574,00
60612	Energie - Electricité	500,00	400,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	600,00	600,00
63512	Taxes foncières	1 950,00	1 920,00	1 920,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	2,00	2,00
65888	Autres	2,00	2,00	2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
то	TAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	71 402,00	181 726,00	181 726,00
66	Charges financières (b)	13 322,14	11 500,00	11 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 605,14	11 500,00	11 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-283,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	84 724,14	193 226,00	193 226,00
023	Virement à la section d'investissement	53 504,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 188 306,00	2 377 127,00	2 377 127,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 188 306.00	2 377 127,00	2 377 127,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 241 810,00	2 377 127,00	2 377 127,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 241 810,00	2 377 127,00	2 377 127,00
TOTAL DES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 326 534,14	2 570 353,00	2 570 353,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 570 353,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5		
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



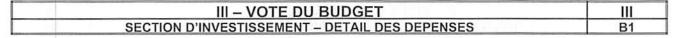
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	941 640,00	941 640,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	941 640,00	941 640,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	0,00	941 640,00	941 640,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	205 199,71	205 199,71
774	Subventions exceptionnelles	0,00	205 199,71	205 199,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	0,00	1 146 839,71	1 146 839,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 252 506,00	1 356 080,00	1 356 080,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 252 506,00	1 356 080,00	1 356 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 252 506,00	1 356 080,00	1 356 080,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 252 506,00	2 502 919,71	2 502 919,71

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	67 433,29
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 570 353,00

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 252 506,00	1 356 080,00	1 356 080,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	1 252 506,00	1 356 080,00	1 356 080,00
3555	Terrains aménagés	1 252 506,00	1 356 080,00	1 356 080,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 252 506,00	1 356 080,00	1 356 080,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 252 506,00	2 456 080,00	2 456 080,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	88 305,45
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 544 385,45

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	99 001,45	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	99 001,45	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	99 001,45	600 000,00	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	99 001,45	600 000,00	600 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	53 504,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 188 306,00	2 377 127,00	2 377 127,00
3555	Terrains aménagés	1 188 306,00	2 377 127,00	2 377 127,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 241 810,00	2 377 127,00	2 377 127,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 241 810,00	2 377 127,00	2 377 127,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 340 811,45	2 977 127,00	2 977 127,00

0,00
+
0,00
=
2 977 127,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

### A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		100000000000000000000000000000000000000			Emprunts e		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 700 000,00									
2016002/00448183 CO9247 2019003/049112E	CA CIB CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES	20/10/2016 04/11/2019	31/03/2017 18/11/2019	31/03/2021 05/12/2021	600 000,00 500 000,00	F		1,220 1,200	0,000	EUR EUR	T A	F	0	A-1 A-1
2021001/	CA CIB		31/03/2021	31/03/2023	600 000,00	F		0,600	0,000	EUR	T	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
								Taux initial	nitial		-		Possibilité	
Nature			Date d'émission ou	Date du		Type de					dicité des	Profil	de	gorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	rembour- sement	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)	de taux (5)	Taux	Devise	rembour- sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés					00'0									
(Total)		The second		-										
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négoclables					00'0									
(total)														
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					1 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mols).

(5) Indiquer le niveau de taux à forigine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle , B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

### A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				UN PAR NATU			s et dettes au 01/0		, (54.10)			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 100 000,00					1 100 000,00	10 580,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 100 000,00					1 100 000,00	10 580,00	0,00	0,00
2015002/00448183 CO9247 2019003/049112E 2021001/	N N N	0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	600 000,00 500 000,00 0,00	0,24 0,93 2,00	F F		1,220 1,200 0,000	600 000,00 500 000,00 0,00	1 830,00 6 000,00 2 750,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				1000	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0.00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00,0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00,0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00	TARS.				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 100 000,00			Teleplania (		1 100 000,00	10 580,00	0,00	0,00

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
  - (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intrêt après opérations de couverture : F. fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la símple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
  - (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régiés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
  - (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	o	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,0

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 26/03/2021 Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le

ID: 032-200023620-20210318-18032021\_51-DE

IV - ANNEXES	 · 'IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2.

Nombre de membres en exercíce : 37 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 37 VOTES :

Pour 36 Contre 5 Absterntions: 1

Date de convocation: 11/03/2021

Présenté par le Président Francis IDRAC (1), A Fontenilles, le 18/03/2021 le Président Francis IDRAC,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Fontenilles, le 19/03/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ABADIE Muriel	<	
BARIOULET-LAHIRLE Janine		
BELOU Georges	/	Lidden
BIGNEBAT Jacques Recording 3 3H VERS	ié c	17
BIZARD Eric	- (	100 :
BONNET Dominique		Basil
COLLIN Delphine .	-	AS :
DAGUES-BIÉ PHILIPPIE PEREZZIONE Z 5. TRUNCO	511	De James
DANEZAN Claudine		1111
DAROLLES Jean-Claude		Sauce >
DELIX Julien		Color !
DELTEIL, Josianne		一十一.
DOLAGBENU Lucien		H.
DUPOUX Jean-Luc		Poly
EL HAMMOUMI Mohammed		
FIERLEJ Nadine		
HECKMANN-RADEGONDE Brigillo Roccio 22 Su & Como	cere	. /
IDRAC Francis		1 Day
KCEIN-MEYER Jean-Sébastien Parce 2 Mars 2 M. ARA	mie:	
LARROQUE Francis		16.1
LONGO Gaëtan		. Add

IV - ANNEXES

Envoyé en préfecture le 26/03/2021 Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le

ID: 032-200023620-20210318-18032021\_51-DE

	ARRET	TE ET SIGNATU	RES			D2
• • •	*					
MAZAUDIER Anne					AT	
NICOLAS Claire :			*		ow:	relais
NINARD Yannick					aguel	
PANAVILLE Nicolas					-	2¢->
PAQUIN Frédéric					4	2
PAUL Gérard Tocce	estini E	FLARR	JESE.			
PÉTRUS Denis					1	1
ROQUIGNY Marline				4	THE	<del>! : :</del>
SAINTE LIVRADE Régine						CUDB.
TANCOGNE Bernard				: 6	PA	
TERRASSON Pascale					· New	De.
OUNTEVICH Christophe						5
RIAES Jocelyne					300	alle
ERDIÉ Jean-Marc					0	>
IDAL Marylin .					Charle	3
TRICE Fablenne					6/11	-

Certifié exécutoire par le Président Francis IDRAC (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2021, et de la publication le ZG/03/2021

A L ISLE JOURDAIN, 16/26/03/2021





# **BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION**

Collectivité : Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine

**Utilisateur: IDRAC Francis** 

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	18032021_51
Date de la décision :	2021-03-18 00:00:00+01
Objet:	FINANCES
	Vote du budget primitif 2021 du budget annexe «
	Espèche »
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-200023620-20210318-18032021_51-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

## Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métler :		
032-200023620-20210318-18032021_51-DE-1-1_0.xml	text/xml	1151
Nom original :		
51 FINANCES Vote du BP 2021 BA Espèche.pdf	application/pdf	99357
Nom métier :		
99 DE-032-200023620-20210318-18032021_51-DE-1-1_1.pd	application/pdf	99357
T		
Nom original :		
51 Flux scellé BP 2021 ESPECHE.xml	text/xml	31429
Nom métier :		
99_DE-032-200023620-20210318-18032021_51-DE-1-1_2.x	text/xml	31429
ml		
Nom original :		
51 SIGNATURES BP 2021 BA Espèche.pdf	application/pdf	122247
Nom métier :		
99_DE-032-200023620-20210318-18032021_51-DE-1-1_3.pd	application/pdf	122247
f		

# Cycle de vie de la transaction :

4	Etat	Date	Message
	Posté	26 mars 2021 à 15h46min40s	Dépôt initial
	En attente de transmission	26 mars 2021 à 15h46min41s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	26 mars 2021 à 15h51min00s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	26 mars 2021 à 16h10min34s	Reçu par le MI le 2021-03-26